



## UNE SOLUTION POUR LA GARANTIE DE RETRAIT MINIMUM (GRM)

Les garanties de retrait du Contrat Helios vous permettent de retirer un revenu **prévisible** et **garanti** selon les paramètres prévus dans votre Contrat. Toutefois, dans le cas d'un régime enregistré Fonds de revenu viager (FRV), le montant maximal prévu par les règles fiscales peut être inférieur au versement maximal de la garantie de retrait.

SI VOUS DÉSIREZ TIRER PROFIT DES BÉNÉFICES PRÉVUS DANS VOTRE CONTRAT COMPORTANT UNE **GARANTIE DE RETRAIT MINIMAL (GRM)**, NOUS VOUS PROPOSONS UNE ALTERNATIVE.

Cette option vous permet de transférer la différence entre le Maximum prévu par la GRM et le maximum prévu par le régime enregistré FRV selon les règles fiscales dans un autre Contrat Helios2 – 75/75 ou Helios2 – 75/100i qui concerne un régime enregistré FRV seulement.



**Desjardins**  
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir

## Avec cette option :

- vous récupérez le montant déterminé selon les paramètres prévus dans votre Contrat;
- votre Contrat Helios d'origine est maintenu en vigueur;
- la décision de transférer ou non la différence entre le Maximum prévu par la GRM et le maximum prévu par le régime enregistré FRV doit être prise chaque année et peut être annulée à tout moment.

« CETTE OPTION DEMEURE FACULTATIVE »

**Si vous avez des questions supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller. Il vous aidera à prendre la meilleure décision.**

Le document Contrat et notice explicative contient des renseignements importants sur les Fonds de placement garanti DSF. Nous vous conseillons de le lire attentivement avant de souscrire un contrat. Fonds de placement garanti DSF est une marque de commerce déposée, propriété de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Les Fonds de placement garanti DSF sont établis par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

DSF est l'acronyme de Desjardins Sécurité financière.



**Desjardins**  
**Assurances**

VIE • SANTÉ • RETRAITE

**Coopérer pour créer l'avenir**

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

<sup>MD</sup> Marque déposée propriété de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie



Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro.

100 %